

Disputatio sur l'immigration dans le cadre des Fêtes de Jeanne d'Arc

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Eglise en France](#), [En Une](#), [Immigration](#), [Perepiscopus](#)

Date : 23 mai 2018



Voilà une initiative courageuse du diocèse de Rouen qui invite deux catholiques à débattre de l'immigration.

Le message du pape François pour la journée mondiale des migrants et des réfugiés (« Accueillir, protéger, promouvoir et intégrer » janvier 2018) a suscité de nombreuses réactions dans et en dehors du monde catholique. Ce n'est pas la première intervention du pape sur ce sujet sensible. Sa première visite hors de Rome avait été réservée aux migrants de l'île de Lampedusa. La question ancienne des migrations déchaîne les passions et entretient son lot de peurs et de questions. Entre la frilosité, l'attentisme et la générosité, la palette des attitudes possibles est large dans les sociétés européennes. La France qui se présente comme la patrie des droits de l'homme n'échappe pas aux questions que posent ces phénomènes migratoires. Les chrétiens eux-mêmes semblent divisés.

Résumer le débat en une question : « peut-on accueillir tout le monde ? » est sans doute simpliste. A travers leurs réponses à cette question, nous attendons de nos deux interlocuteurs qu'ils précisent les termes de la question en disant ce qu'elle engage pour eux de décisif pour l'Eglise et pour la société française inévitablement bousculées dans leur identité.

Laurent Dandrieu est journaliste, rédacteur en chef des pages cultures de Valeurs actuelles. Il y suit aussi l'actualité religieuse. Passionné de cinéma, il a écrit un Dictionnaire passionné du cinéma (éditions de L'Homme Nouveau, 2013), Woody Allen étant l'un de ses cinéastes de prédilection (Woody Allen, portrait d'un antimoderne –CNRS Editions, collection Biblis, 2012). Passionné d'art, il a aussi publié des ouvrages sur Fra Angelico (La Compagnie des anges, Editions du Cerf, 2014), Le Bernin (Le roi et l'architecte, éditions du Cerf, 2015) ou sur Le Greco, Rembrandt et Vermeer (Les peintres de l'invisible, éditions du Cerf, 2016)... Son ouvrage Eglise et immigration, le grand malaise (Presses de la Renaissance, 2017) est celui d'un catholique convaincu qui interroge l'Eglise sur la question migratoire, persuadé que celle-ci aurait cédé à l'esprit du temps, dans un discours global et à sens unique en faveur du migrant.

Le père **Jean-Marie Carrière**, jésuite, est bibliste, professeur d'exégèse au Centre Sèvres – Facultés jésuites de Paris (spécialiste du Deutéronome), et collabore au CERAS (Centre d'études et de recherches en action sociale) sur les questions Asile et Migration. Il a été responsable de JRS France (Jesuit Refugee Service / Service Jésuite des Réfugiés) puis de JRS Europe. Il a dirigé la publication de paroles de réfugiés recueillies au long des routes qu'ils suivaient en Europe (Routes de l'Espoir, Jesuit Refugee Service Europe, 2016) Auteur de nombreux ouvrages sur le Livre du Deutéronome, la Lettre aux Hébreux et le symbole de l'eau (L'eau... et le sang, Editions Desclée de Brouwer, 2009), il publie également de nombreux articles dans des revues théologiques sur l'Exil, la figure d'Abraham, ou, encore récemment, sur l'expérience du migrant dans la Bible. A travers ces travaux, le père Jean-Marie Carrière met à jour les ressources de la foi chrétienne qui obligent, selon lui, à l'accueil.

La Disputatio commence par le tirage au sort de l'ordre de prise de parole des deux intervenants. Chacun dispose alors de vingt minutes pour répondre à la question posée en apportant ses arguments. S'en suit un débat contradictoire de trente minutes avant que les deux débatteurs ne soient invités à conclure dans l'ordre inverse du tirage initial.

L'origine de la Disputatio

La « disputatio » qui aura lieu le 25 mai prochain entend renouer, à quelques huit siècles de distance, avec la pratique des disputes universitaires et des controverses publiques qui enchantèrent le Moyen Âge. Au Moyen Âge, la Disputatio était la forme propre de l'enseignement et de la recherche universitaires. Elle consistait en un débat dialectique entre plusieurs interlocuteurs, en général devant un auditoire. Le jour où une Disputatio devait se tenir, les cours étaient suspendus. Les bacheliers de la faculté ainsi que les étudiants du maître

devaient y assister. Ce débat se déroulait en plusieurs étapes codifiées : le maître formulait la questio, un « opposens » présentait des objections, auquel un « respondens » (en général un bachelier) était chargé d'opposer des contre-arguments. Une fois l'ensemble des arguments épuisés, le maître avançait une solution argumentée appelée la « determinatio ». Celle-ci pouvait être réfutée. Le maître concluait alors plusieurs jours plus tard par un determinatio magistralis qui donnait lieu à un rapport écrit (la questio disputatio). Les Disputatio auxquelles prenaient part tous les maîtres et étudiants d'une faculté s'appelaient Disputatio magistrorum. Il pouvait exister des « Disputatio » plus solennelles, notamment pour sanctionner l'accession d'un étudiant au statut de maître. Néanmoins, c'était la Disputatio de quodlibet qui était la forme la plus solennelle. De telles disputes ne se tenaient qu'exceptionnellement dans l'année, voire tous les deux ou trois ans. Les maîtres d'une université se proposaient de répondre à toute question publique posée par l'assistance (quaestiones quodlibetales) dépassant pour la cause le cadre des seuls étudiants auxquels pouvaient se joindre des clercs de tous ordres ou des maîtres d'autres universités. La Disputatio orale disparaîtra progressivement au profit d'une domination absolue de l'écrit sur l'oral, la place du maître devenant écrasante par rapport à celle des étudiants.

Le 25 mai à 20h en la cathédrale de Rouen.